



OGEC NOTRE - DAME LA RICHE

Ecole maternelle et Ecole élémentaire Sainte-Agnès – Collège des Récollets –
Lycée d'Enseignement Général Saint-Médard – Lycée Technologique Saint-François
Lycée Professionnel Saint-Vincent de Paul – Centre de Formation I.S.C.B.
30 rue Delpérier – BP 45813 - 37058 Tours Cedex 1 – Tél : 02 47 36 32 00 – Fax : 02 47 38 79 74

Tours, le 28 août 2017

A tous les parents d'élèves du collège.

Objet : Bourses de Collège.

Madame, Monsieur,

Votre enfant est élève au Collège. Il est possible d'obtenir une aide de l'Etat (bourse de Collège).

Cette bourse est attribuée aux familles les plus démunies. Vous trouverez au verso de ce courrier, les barèmes d'attribution. Si vous remplissez les conditions de ressources et que vous souhaitez faire une demande, vous devez remplir un dossier (un par enfant). **Nous tenons ces dossiers à votre disposition au service facturation, 30 rue Delpérier.**

Les élèves boursiers en 2016-2017 doivent eux aussi constituer un dossier pour 2017-2018.

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au :

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017

Il est possible de remplir votre dossier dans nos bureaux, merci d'apporter votre avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015 (à titre d'information : pas les impôts reçus cette année, sauf si grand changement de situation) et votre CAF.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Service facturation

Voir au verso, les plafonds de ressources. Merci

Annexe 3

Barème des bourses nationales de collège Année scolaire 2017-2018

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015		
	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
1	14 955	8 084	2 852
2	18 406	9 950	3 511
3	21 857	11 815	4 169
4	25 308	13 682	4 827
5	28 760	15 547	5 485
6	32 211	17 412	6 144
7	35 662	19 279	6 802
8 ou plus	39 113	21 144	7 460
Montant annuel de la bourse	105 €	288 €	450 €

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €